

Adjudant Maurice VERGNE

Parrain de la 264^e promotion
de l'École Nationale des Sous-Officiers d'Active
3^e Bataillon

du 2 novembre 2009 au 24 juin 2010



L'adjudant VERGNE était titulaire des décorations suivantes :

Chevalier de la Légion d'Honneur
Médaille Militaire
Croix de guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures 1 palme et 2 étoiles d'argent
Médaille commémorative 39-45 avec agrafe France-Allemagne
Médaille coloniale avec agrafe « Extrême-Orient »
Croix de la vaillance vietnamienne Médaille du Mérite Militaire vietnamien

Adjudant Maurice VERGNE

Au début des années 1920, La Société des Nations est créée. Avec elle naît l'espoir d'une paix et d'une entente durable entre les peuples. C'est dans ce contexte que Maurice VERGNE voit le jour, le 30 septembre 1923 à Bassignac dans le Cantal. Mais en 1939, quand l'Allemagne nazie mène son offensive sur nos frontières, le rêve s'effondre. Maurice VERGNE est trop jeune pour s'enrôler et doit se résoudre à poursuivre l'apprentissage de son métier de maroquinier. En 1942, lorsqu'il réussit enfin à s'engager au titre du régiment d'artillerie coloniale marocaine de Brive, la France est déjà coupée en deux, et le gouvernement du maréchal PETAIN a pris ses quartiers à Vichy. A l'automne, la situation intérieure se dégrade. En novembre 1942, les nazis envahissent la Zone Libre. La France de Vichy est démilitarisée et Maurice VERGNE est de ce fait placé en congé de fin d'armistice au début de l'année 1943.

En août 1944, après le succès des opérations du débarquement alliés en Normandie, il reprend le service actif au sein du régiment de marche Corrèze Limousin. Tandis qu'il participe vaillamment aux durs combats de la Libération, il est nommé caporal. En janvier 1945, il rejoint le 9^e régiment de Zouaves où il reçoit, huit mois plus tard, ses galons de sergent. La guerre achevée, sa nouvelle unité faisant partie des forces d'occupation, il reste stationné quelques mois en Allemagne.

Pendant ce temps, les conclusions de la conférence de YALTA ont conforté la place de la France au sein de l'Europe mais c'est à présent sa position en Indochine qui préoccupe. Le retrait des troupes japonaises a engendré l'émergence de nationalistes Viet Minh hostiles au retour de la colonisation française. Ainsi, le corps expéditionnaire français est créé afin de défendre les intérêts de la France en Extrême Orient. Le sergent VERGNE l'intègre en février 1946. Il embarque à Marseille en mai à destination de Saïgon pour être muté aux forces du Laos.

Alors que les combats s'intensifient, il est affecté en octobre 1947 au 2^e bataillon Thaï. Il y exerce à merveille son rôle de chef de groupe. Ainsi, le 28 février 1948 pendant les opérations de Bao Ha dans le haut Tonkin, il exécute un raid magistral dans les lignes adverses. Puis, le 16 mars au dégagement du poste de Coue Dam, il s'élance avec son intrépidité coutumière sur une piste truffée de pièges et de petits postes rebelles. Bousculant et terrorisant l'ennemi, il sème la panique chez l'adversaire le poussant à se regrouper de l'autre côté du fleuve rouge. Pour ces actions d'éclats il est cité à l'ordre de la division.

Engagé dans des missions délicates, les 13 et 20 septembre 1948, dans le secteur de Lang Thop, il déjoue par d'habiles manœuvres de sérieuses tentatives d'infiltration Viet Minh. Puis le 11 octobre, il contribue au succès de la défense du poste de Lang Key, ce qui lui vaut d'être cité une seconde fois à l'ordre de la division. En juillet 1948, Il est promu sergent-chef, et obtient brillamment son brevet de chef de section d'infanterie coloniale en 1949.

De retour en France en mars 1949, il rejoint le 24^e régiment d'infanterie coloniale où il accède au grade d'adjudant. En novembre 1950, il repart pour l'Indochine. Il y rejoint le 6^e bataillon vietnamien.

Le 20 juillet 1952, à Don Luong, son groupement est attaqué et repoussé par des forces rebelles très supérieures en nombre. Il se porte alors immédiatement au devant des rebelles pour freiner leur progression et permettre ainsi le repli de son unité. Resté seul avec son capitaine, il est assailli de tous côtés. Il oppose une résistance farouche mais dans ce combat inégal à l'issue inéluctable, il est atteint d'une rafale d'arme automatique et tombe mortellement blessé. Il repose au cimetière militaire de PHU-LY (Nord Vietnam).

Admirable sous-officier, l'adjudant VERGNE a toujours suscité l'admiration de ceux qui le connaissent. Modèle d'énergie, d'ardeur et de courage, il porte les plus nobles vertus militaires. C'est à ce titre que la légion d'honneur et la médaille militaire à titre posthume lui furent attribuées rendant ainsi un dernier hommage à ce sous-officier d'exception mort pour la France.

L'adjudant VERGNE mérite d'être cité en exemple auprès des jeunes sous-officiers.